



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE
DES CÔTES D'ARMOR

Saint Briec le 12 juin 2015

RÉSOLUTION DE L'UD FO des CÔTES d'ARMOR du 12 JUIN 2015

La commission exécutive de l'UD FO 22 réunie le 12 juin fait le constat que de toute part les salariés du privé comme du public sont pris dans un étau entre le patronat et le gouvernement, grand serviteur du capitalisme.

Les salariés de la fonction publique sont pris dans le tourbillon des « réformes », après la RGPP, la MAP, la Réforme territoriale, la loi NÔTRE et autres appellations ésotériques qui cachent la destruction méthodique du droit républicain, de la spécificité, en même temps que la proximité du service public auquel nous sommes tous attachés.

L'objectif est clair : laminer et de rendre exsangue la Santé, la Sécurité Sociale, l'Éducation Nationale, la Protection civile....

Nous faisons le même constat dans le privé. Le patronat, main dans la main avec le gouvernement, au pas de charge, étrangle les salariés, délocalise, ferme les entreprises, licencie sans vergogne ou menace de le faire pour obtenir des aides et autres exonérations de cotisations sociales, liquidant au passage les régimes sociaux, sécurité sociale caisses de retraite etc...

Les conventions collectives nationales, qui souvent ne sont pas respectées par le patronat dans les entreprises et les structures sont menacées de dénonciation au nom d'un progrès économique auquel nous ne serions pas suffisamment sensibles aux dires d'une certaine OS pro-patronale. Nous serions des syndicalistes archaïques ! Pour Force-Ouvrière, la défense des droits, la lutte contre la baisse généralisée du coût du travail n'est pas d'un autre temps. Elle est malheureusement indispensable parce que d'actualité.

Le droit syndical, élément constitutif du droit du travail, l'existence des instances représentatives, et l'instrument de défense, que constituent les prudhommes, sont menacés, le projet de loi Rébsamen et la loi Macron en font de la bouillie.

L'austérité proclamée pour justifier le Pacte de Responsabilité, appauvrit la grande majorité de la population pendant que les actionnaires s'engraissent sur notre dos.

De nombreuses entreprises de petites tailles sont obligées de licencier par manque de marché, conséquence également de la volonté du gouvernement de faire disparaître les communes et les départements, par une réduction drastique des dotations de l'Etat, alors que 70% des investissements publics sont à l'initiative des collectivités. Dans le même temps, les grandes entreprises du CAC 40 licencient, elles pour accroître les profits des actionnaires.

La réduction des libertés programmée par le projet de loi sur la sécurité nous met tous en danger.

Mais cet acharnement du gouvernement - qui met en œuvre une politique totalement soumise aux diktats de l'UE, du FMI et de la Banque Mondiale - à détruire le moindre espace de droit existant pour les salariés et les citoyens, provoquent en retour, et nos militants le constatent tous les jours, une volonté des salariés, de ne rien lâcher, de chercher les formes de résistance les plus appropriées à dénouer cette crise...

La CE de l'UD FO 22 réitère son attachement à la sécurité sociale de 45. Elle dénonce le saccage volontaire de l'assurance maladie (voir l'absence de respect de ses propres engagements en matière d'indemnité), afin de nous faire croire que les mutuelles obligatoires sont une nécessité incontournable tout comme le fameux progrès économique prôné par une élite gouvernementale et politique.

La Commission Exécutive de l'UD FO 22 déclare que nous ne changerons rien dans notre détermination à combattre l'injustice faite aux salariés malgré toutes les tentatives teintées d'autoritarisme de la part du patronat et du gouvernement servile.

Nous soutenons toutes les initiatives proposées par nos syndicats, et en particulier la journée de grève et de manifestation des salariés de l'action sociale, de la santé privée et publique du 25 juin 2015. Cette initiative qui prolonge la mobilisation unitaire des personnels de l'assistance publique hôpitaux de Paris (AP HP), elle-même ayant imposé à Hirsch de retirer son plan, s'appuie sur la mobilisation unitaire du 9 avril dans ces secteurs. L'intersyndicale des fédérations CGT, FO et SUD appelle nationalement à une journée de grève le 25 juin, pour le retrait du projet de loi santé.

La CE de l'UD FO continue également de soutenir les enseignants encore en grève et manifestation le 11 juin, après le 19 mai contre le décret de réforme du collège.

Dans une situation complexe Force-Ouvrière doit, aujourd'hui plus qu'hier, exprimer son indépendance vis à vis du gouvernement et du patronat, en portant les revendications des salariés et en proposant les moyens d'aboutir à leurs satisfactions. Cela, à l'inverse du texte des organisations CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU et Solidaire du 5 juin : « vivre ensemble, travailler ensemble ... », qui propose un nouvel avatar du principe corporatiste de l'association Capital-Travail, ce qui constitue la négation de la lutte des classes.

Comme la confédération FO l'a fait en 2010, jusqu'à la manifestation nationale du 15 juin, en affichant notre volonté de défendre pied à pied, sans concession, les revendications des salariés ; comme la confédération l'a fait pendant plusieurs mois, pour qu'un appel convergent de FO et de la CGT rejointes par la FSU et Solidaires, pour faire du 9 avril une journée importante de grève et de manifestations, il nous faut faire des propositions de mobilisation pour porter dans l'unité syndicale les revendications claires des salariés.

Il est temps aujourd'hui, au regard de la violence des coups qui sont portés à la classe ouvrière, de tout faire pour que les résistances convergent pour les faire aboutir.

N'est-il pas temps que la confédération et toutes les fédérations s'adressent à la CGT, la FSU et Solidaires, pour prolonger le 9 avril - et non le 11 janvier qui a déjà largement été utilisé par le gouvernement pour faire plier les salariés, au nom de « l'union nationale » - pour leur proposer une grève et une manifestation nationale, pour bloquer le pays, sur nos revendications ;

- **arrêt des attaques contre le code du travail qui constitue le socle des droits conquis par les travailleurs,**
- **augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux,**
- **abandon du Pacte de Responsabilité, de la loi santé, de la réforme territoriale,**
- **abrogation des projets de loi Macron, Rebsamen, de sécurité,**
- **abandon de la « réforme » des rythmes scolaires, et de la « réforme » des collèges,**
- **arrêt des licenciements,**
- **maintien et amélioration des statuts et de toutes les conventions collectives nationales.**

Pour sa part, la Commission Exécutive de l'UD FO 22 décide de s'adresser à ces organisations, dans le département, de rendre publique cette initiative, et le caractère national qu'il nous semble nécessaire de lui donner. Elle décide d'appeler tous ses syndicats à réunir les salariés dans les entreprises, les ateliers, les services pour en discuter.

adoptée à l'unanimité